

Taxe 0 pour les hôtels 4 étoiles



Dix jours, c'est le temps qu'aura tenu la taxe sur les nuitées en hôtellerie de luxe. [La taxe](#) devait s'appliquer sur les factures supérieures à 200 euros la nuit. Cette taxe sur les nuitées à plus de 200 euros devait remplacer, en terme de recettes, l'abandon de la taxe sur les entrées des parcs d'attraction retirée suite à de fortes pressions des élus locaux des régions concernées, à un intense travail de lobbying de cette corporation, devant aussi les difficultés de son application compte tenu des accords que lient Eurodisney et l'Etat. Entrée en vigueur le 1er novembre, elle a été retirée le 10 novembre.

Après avoir rencontré le secrétaire d'Etat à la consommation, aux PME et à plein d'autres choses, Frédéric Lefebvre, les représentants de l'hôtellerie de luxe avaient indiqué que cette taxe était abandonnée. Il est amusant de voir que le même sous-ministre avec lequel ils se sont entretenus est le même qui a fondé le cabinet PIC Conseil, propriétaire de parts dans l'agence de lobbying ["Domaines publics"](#). Or, Domaines publics, parmi les secteurs d'activité qu'ils représentent, travaille depuis quelques temps pour l'hôtellerie de luxe.

Pas de désaccord pour Accor

Le directeur général délégué d'Accor, Yann Caillère, était notamment à la manœuvre pour éviter à son secteur d'activité cette taxe supplémentaire. Aidé en cela par le représentant du fonds d'investissement Eurazeo, Patrick Sayer, comme on le voit sur cette vidéo aux environs de 2'40".

[dailymotion][http://www.dailymotion.com/video/xkxfzj_taxe-hotel-de-luxe-quot-mesure-maladroite-quot_news\[/dailymotion\]](http://www.dailymotion.com/video/xkxfzj_taxe-hotel-de-luxe-quot-mesure-maladroite-quot_news[/dailymotion])

Une histoire de famille en fait, puisque qu'Eurazéo possède 8,9% d'Accor. Et de mettre en avant le désavantage compétitif de l'hôtellerie française et les questions d'emplois et de recettes touristiques liés.

Lobbycratie | Taxe 0 pour les hôtels 4 étoiles

Copyright admin mcabon@gmail.com

<https://www.lobbycratie.fr/2011/11/24/taxe-0-pour-les-hotels-4-etoiles/>

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xkxw9c_taxe-hotel-de-luxe-quelle-consequence-pour-le-val-d-oise_news#rel-page-1[/dailymotion]

On connaît cette rengaine. Quand il s'agit de payer et participer par là à un effort national nécessaire pour redresser les comptes publics, nombreux sont ceux à demander à ne pas être dérangés. Sauf peut-être au Carlton de Lille où il semble que les responsables locaux de [l'entreprise de BTP Eiffage](#) qui s'est portée partie civile, laissent s'effeuiller de jolies demoiselles ou dames, on ne sait plus, dans l'idée de convaincre quelques notables de leur donner des marchés.